

Mots. Les langages du politique

71 (2003)

Mondialisation(S)

Béatrice Mésini

Entre diversité, solidarité et souveraineté des peuples, quelle(s) autre(s) mondialisation(s) ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Béatrice Mésini, « Entre diversité, solidarité et souveraineté des peuples, quelle(s) autre(s) mondialisation(s) ? »,

Mots. Les langages du politique [En ligne], 71 | 2003, mis en ligne le 05 mai 2008. URL : [http://](http://mots.revues.org/8123)

mots.revues.org/8123

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/8123>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Béatrice MÉSINI^o

Entre diversité, solidarité et souveraineté des peuples, quelle(s) autre(s) mondialisation(s) ?

Le mouvement d'opposition à la mondialisation a donné naissance à deux termes distincts et néanmoins complémentaires : les *antimondialistes* et les *altermondialistes*. Les premiers seraient rétifs à l'ordre social, politique et juridique imposé par le libéralisme et la dérégulation des marchés, quand les seconds seraient attachés à la mise en pratique de modes d'existence alternatifs, garants des milieux physiques, humains et de leurs cultures comme dépositaires d'un monde hérité. Dans les débats portés par les divers rassemblements que nous prendrons en compte ici¹, un autre monde se décline dans un récit collectif centré sur la pluralité des mondes, identités, cultures, territoires, mémoires. Les acteurs de ces mouvements soulignent que la mise à distance des catégorisations médiatiques et politiques s'avère nécessaire : le terme *antimondialisation* est antinomique avec le vecteur d'une communication en réseaux, et il s'agit, au contraire, d'un mouvement d'acteurs, de luttes et d'alternatives, les *altermondialistes*, dressés contre une mondialisation financière et spéculative qui hypothèque l'avenir des peuples.

Dans un essai d'analyse de ces mouvements, centré sur « la convergence de la diversité », l'économiste Samir Amin propose une classification des collectifs mobilisés en fonction de leur rapport aux modes de régulations du capitalisme et de l'anti-impérialisme. Quatre pôles de radicalité sont ainsi définis : celui des régulations limitées, celui, plus politisé qui propose une vision « au-delà du capitalisme », celui qui pose des

^o CNRS, UMR 6570 Telemme, 13094 Aix-en-Provence.

1. À partir de Seattle en décembre 1999, les rassemblements antimondialisation libérale se sont multipliés : à Lisbonne en février 2000, à Washington lors des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) en avril 2000, à Genève, lors du sommet social de l'ONU et à Prague durant le rendez-vous des institutions de Bretton Woods en septembre. Ces mobilisations font écho aux résistances locales et nationales : le rassemblement d'opposants aux OGM (organismes génétiquement modifiés), du 26 au 30 mars 2000, à Boston (conférence sur la biotechnologie BIO 2000), lors de l'assemblée

limites à la globalisation néo-libérale, et un dernier se situant dans une perspective de déconnexion au bénéfice d'un développement populaire. Cette typologie s'organise, toutefois, en fonction de simples critères politiques et économiques, alors que les réseaux, organisations, associations et collectifs sont portés par des dynamiques historiques, sociales, culturelles et territoriales qui orientent et déterminent, en amont, la nature de leurs revendications et de leurs formes organisationnelles.

La diversité au fondement des revendications

Un texte collectif élaboré à Porto Alegre lors du second Forum social mondial (FSM) explique les enjeux de cette diversité fondée sur l'échange des savoirs et le partage des luttes collectives.

Fruit d'une interaction constante entre l'agir et le savoir, enrichie par l'expérience sociale et culturelle de tous les peuples du monde, la force collective devra nécessairement faire appel à la contribution privilégiée des victimes directes du capitalisme contemporain et de toutes les discriminations qu'il accentue : paysans appauvris, travailleurs de l'industrie, femmes, chômeurs, pauvres urbains, peuples indigènes, jeunes sans avenir [...]. Le forum social est un lieu privilégié de la convergence. Il ne fera pas l'économie de discussions internes sur les diversités².

Diversité des milieux naturels

Les exemples retenus pour illustrer ce thème ont en commun de positionner les multiples fonctions de la biodiversité agricole dans divers contextes sociaux, écologiques, économiques, culturels, en lien avec les modes de vie des territoires ruraux.

annuelle de la Banque de développement, en Thaïlande en mai 2000, au cours du Congrès mondial du pétrole, à Calgary, en juin 2000 ou au sommet du G8 à Okinawa, en juillet 2000. Nous analyserons ceux auxquels nous avons participé en France durant l'année 2000 (Millau, le Cun du Larzac et Foix, Marseille et Nice) et les croiserons dans l'analyse en vis-à-vis des sommets européens de Nice, de Belgique (décembre 2002), du Canada (avril 2002) et de Séville (juin 2002), en contrepoint des sommets internationaux : les deux «Forum social mondial» de Porto Alegre (janvier/février 2001 et 2002), du Qatar (novembre 2001). Les «contre-sommets», rassemblements et rencontres, auxquels nous n'avons pas pu prendre part sont néanmoins présentés ici ; les textes d'appel à mobilisation, les déclarations finales et les articles d'analyse et de presse ont été collectés dans le corpus de 600 sources et figurent en toile de fond des développements proposés.

2. Déclaration d'un groupe d'intellectuels à Porto Alegre, document sur le site du FSM, 2002. Site <http://www.forumsocialmundial.org.br>

Les 29-31 janvier, à Porto Alegre, un appel à mobilisation « Un autre monde est possible, c'est la seule planète que nous ayons³ », souligne les enjeux de la biodiversité :

Nous rejetons la mondialisation dont le seul moteur est la recherche de profit. La nature est une valeur fondamentale en soi, et la vie et sa protection se situent au-dessus des accords commerciaux internationaux. Nous défendons la souveraineté des peuples et des nations sur leur patrimoine génétique et la mise en œuvre de stratégies durables qui rendent possibles les conditions de vie des populations et la préservation de la biodiversité.

La défense de la biodiversité s'organise depuis trois ans dans l'État du Rio Grande do Sul, où le gouverneur et les Mouvements des travailleurs ruraux sans-terre (MST) se sont lancés dans la lutte contre les semences transgéniques. Le 25 janvier 2001, un millier de paysans du MST, de Via Campesina et de la Confédération paysanne envahissent le centre de recherche et de production de plants transgéniques de la firme Monsanto et détruisent 2,5 hectares de parcelles de soja et de mil transgéniques. L'État brésilien de Rio Grande do Sul, en tant que producteur de soja (15 % de la production nationale), a banni les cultures génétiquement modifiées, ce qui donne un sens politique à l'acte collectif d'arrachage des semences interdites. José Bové, leader de la Confédération paysanne, explique que les opérations collectives, menées avec les organisations paysannes du monde entier, utilisent les mêmes techniques d'« actions directes », ont les mêmes objectifs de « conquête » de la terre et de production d'une alimentation saine.

Signée en 1992 lors du premier sommet de la Terre à Rio, ratifiée par plus de 180 États, la Convention sur la diversité biologique des Nations-Unies, qui reconnaît le droit souverain des États sur leurs ressources génétiques, est restée sans effets par défaut de cadre juridique contraignant. Douze pays en développement se sont réunis à Cancun le 18 février 2002, pour mettre en route un mécanisme de coopération et de consultation, le front des pays « Mégadivers⁴ », et créer un régime international sur l'utilisation et la conservation des ressources biologiques et génétiques.

3. Signataires Forum social des ONG, mouvements sociaux pour l'environnement et le développement et l'État de Rio Grande do Sul.

4. Brésil, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Pérou, Afrique du Sud et Venezuela, site internet de Solagral.

Singularités culturelles

La diversité des cultures s'est mise en scène de multiples façons durant le FSM de Porto Alegre. Des collectifs d'indigènes, de noirs et de femmes ont manifesté en musique dans les locaux de l'Université de la PUC, dénonçant leur éviction des débats et soulignant la centralité de leurs revendications au regard des thèmes des séminaires, conférences et ateliers de discussions.

Un des ateliers consacré à la diversité linguistique et culturelle s'est achevé par l'adoption d'une résolution dans laquelle les participants ont demandé la protection et la promotion, constitutionnelle et législative, du plurilinguisme :

La langue est, en effet, non seulement un véhicule de communication, mais le moyen d'exprimer sa créativité, y compris sur le plan scientifique et technique, et aussi le garant de l'exercice des droits individuels et collectifs [...]. Sur le plan international, le multilinguisme conditionne le maintien de la diversité des cultures et la possibilité du nécessaire dialogue qu'elles doivent entretenir [...]. Tout comme cette diversité des langues, la diversité culturelle, nourrie de toutes les cultures vivantes du monde, est un bien commun de l'humanité⁵.

Les biens et les services culturels, qui font l'objet de constantes transactions commerciales, ne peuvent être réduits au rang de simples marchandises, d'où la nécessité d'un instrument international permettant d'exclure la culture des principes de libéralisation. Cet organisme, créé par une convention, aurait pour objectif d'assurer la préservation et la promotion de la diversité culturelle de la planète. Les participants réclament une politique volontariste des États, notamment en matière d'enseignement, et l'orientation des moyens des politiques culturelles vers des actions en lien avec les populations pour favoriser « les actions culturelles et artistiques de proximité ».

Un autre document émanant de la commission indigène, qui représente les peuples indigènes du Brésil, explique que leurs propositions visent un monde plus juste, d'égalité et de paix, dans lequel la diversité ethnique et culturelle de tous les peuples serait respectée. « Les politiques gouvernementales doivent respecter l'autonomie des peuples dans leurs territoires traditionnels en reconnaissant leurs cultures et traditions⁶ ».

On peut faire l'hypothèse que la réactivation de ces savoirs ancestraux

5. « Diversité linguistique et culturelle », Maison de la culture de Porto Alegre, 1-4 février 2002.

6. *Documento da Comissao indigena pos-conferenci no II FSM*, Commission indigène

et de ces cultures locales est une revanche de la culture populaire sur la culture de masse, avec sa diffusion accélérée par les nouveaux instruments de communication. La culture populaire s'offre alors comme un réservoir d'alternatives à la culture savante. Apparu au Brésil en 1995, en réponse aux inégalités sociales et en résistance au modèle néolibéral, « Le Cri des exclu(e)s » s'organise dans tous les pays du continent américain. Avec comme principe « l'unité dans la diversité », ses mobilisations sont des évènements populaires, des expositions photographiques, des concours d'écriture, pièces de théâtre, carnavaux...

Mais on doit aussi prendre en compte les modes d'appropriation des nouvelles technologies au profit des ces luttes collectives. Dans le cadre du camp de la jeunesse à Porto Alegre, le réseau Intergalactika a constitué un outil important d'échanges et de collaboration entre plusieurs groupes dans le monde. Se définissant comme une « organisation spatio-temporelle globalement mobilisée contre l'invasion du monde néo-libéral », Intergalactika se veut un instrument de « libération globale des peuples et de la lutte planétaire, un lieu commun de communication, un virus mutant des luttes globales, un espace d'échanges, de pratiques, d'actions et d'organisations⁷ ».

Pluralité des communautés et collectifs mobilisés

Comme le souligne Eduardo Galeano :

Le meilleur que le monde contient se trouve dans la quantité de mondes que le monde contient. La diversité du monde qui jaillit du Forum de Porto Alegre vient de la réunion de tous les acteurs locaux, ONG internationales, syndicats, partis politiques, paysans, défenseurs des droits de l'homme. C'est bien qu'il y ait autant de contradictions, là réside la vie en marche⁸.

Plus de 800 organisations non gouvernementales (ONG), issues de 120 pays des cinq continents, ainsi qu'environ 15 000 participants se sont rassemblés autour du FSM 2001. Les titres des articles consacrés à ce Forum, collectés sur Indymedia, sont révélateurs de cette hétérogénéité : « Mosaïque de résistances », « Le cœur du Monde au FSM, symbole d'unité mondiale », « Nous, la Multitude ».

fortement mobilisée depuis la répression d'une marche pacifique, à Coroa Vermelha le 22 avril 2000, Porto Alegre, 31 janvier 2002.

7. Collectif « Après Gênes » de Lyon, compte rendu de la réunion plénière de clôture Intergalactika, 1^{er} mars 2002.

8. Eduardo Galeano, « Es posible y Necesario Luchar », site du FSM.

Durant le contre-sommet de Nice en décembre 2000, plusieurs cortèges ont manifesté dans l'Euromanif, non pas contre l'Europe mais pour *une autre Europe*. Alors que la puissante Confédération européenne des syndicats (CES) préconise l'intégration de la Charte des droits fondamentaux dans le traité d'Amsterdam pour lui donner une valeur juridique contraignante, les collectifs artistiques et les associations manifestent contre cette intégration. Le collectif «Pour une autre charte» dénonce une moulture édulcorée destinée à terme à «faire exploser les droits sociaux fondamentaux», celui «pour la Charte des droits fondamentaux» (qui regroupe 90 associations emmenées par la Ligue des Droits de l'Homme) critique un texte insuffisant, tandis que le collectif «Article premier» (Action contre la faim, Amnesty, Médecins du Monde) privilégie le débat sur les droits économiques, sociaux et culturels.

En prévision du sommet de Laeken du 7 au 15 décembre 2001, les mouvements sociaux se sont unifiés dès la mi-novembre entre les composantes D14 («la petite gauche»), les ONG et les comités d'Attac. Proposée par les comités locaux de Belgique D14, la déclaration du Réseau «Une autre Europe pour un autre monde» est cosignée par 74 associations et collectifs :

La mondialisation néolibérale, dont l'Union européenne est un puissant moteur, affecte de nombreux aspects de la vie humaine et de l'environnement [...]. Le pluralisme et la diversité sont les fondements de notre réseau. Notre unité se situe dans notre volonté commune d'organiser des activités et des manifestations populaires et sans violence, sous une même dénomination et dans le cadre d'une communication commune, afin d'avancer dans la construction d'une autre Europe et d'une autre mondialisation.

Trois coalitions ont, pour leur part, joué un rôle important dans l'organisation du contre-sommet des Amériques les 20 et 21 avril 2001⁹ :

– Le Sommet des peuples des Amériques, contre-sommet officiel inauguré par le Premier Ministre canadien, avec une très forte représentation syndicale internationale dont Via Campesina et la CONAIE d'Équateur, liée à l'Alliance Sociale Continentale unissant les délégués de tous les coins des Amériques¹⁰...

– Sous les sigles OQP 2001 (Opération Québec Printemps 2001) et GOMM (Groupe opposé à la mondialisation des marchés), une deuxième

9. C. Aguiton, «Québec : Un bilan», 30 avril 2001, publié par Indymedia.

10. «No al ALCA ! Otra America es posible», déclaration de la Alianza Social Continental.

coalition fédérait des réseaux de jeunes, des militants d'Attac et d'autres associations, partisans du «non à la ZLEA». Le GOMM a rassemblé 15 000 personnes pour occuper le centre-ville de Québec le vendredi 20 avril.

– Le troisième regroupement, qui comprenait les anarchistes du CLAC (Convergence des luttes anticapitalistes) et du CASA (Comité d'accueil du Sommet des Amériques), a organisé un carnaval contre le capitalisme et pris part à la rencontre de l'Action Mondiale des Peuples.

Par ailleurs, le délicat stratagème de convergence ne peut se situer en dehors du contexte historique de structuration de ces luttes. Une réflexion collective, entreprise lors de la réunion internationale des mouvements sociaux, qui s'est tenue du 12 au 14 août 2001 à Mexico, insiste sur le caractère irréductible de chaque lutte dans l'espace (phénomènes de régionalisation des enjeux et/ou de mise en réseau des acteurs) et dans le temps, c'est-à-dire un contexte politique et historique tissant un subtil jeu d'alliances et de rapports de force politiques. Comment alors s'opposer de concert à la stratégie économique des acteurs de la mondialisation : «une réflexion de fond est nécessaire sur les mouvements que nous représentons, pour nous connaître et exacerber nos richesses, c'est-à-dire notre diversité»¹¹.

Les dynamiques d'une solidarité entre les peuples

La solidarité des peuples se décline distinctement dans le temps et dans l'espace. Solidarité des mobilisations dans le temps, les mémoires interagies dans un récit collectif et dans l'espace (actions collectives villes/campagnes, locales/nationales/internationales, Nord/Sud...). Mais la solidarité s'exerce aussi en direction des luttes passées comme de celles en devenir.

Nous appuyons également les mouvements sociaux du Tiers-Monde, qui lors de la conférence de l'ONU contre le racisme à Durban, ont exigé des réparations pour les crimes qui ont été commis au cours de l'histoire contre leurs peuples (notamment la traite des noirs et l'esclavage)¹².

11. «Mondialisation des résistances», *Le grain de sable*, 257, 17 août 2001.

12. «Déclaration finale du Congrès Européen Citoyen», Attac-Belgique, document du 6 novembre 2001.

Villes/campagnes, un front unitaire des sans-droit

Durant le sommet des Amériques, la jeunesse du Bas-St-Laurent, présente dans les manifestations, tout en prônant la non-violence, réaffirme la nécessité d'une union de tous les exclus et réclame la reconnaissance du droit à la construction d'alternatives :

Nous avons organisé des conférences, kiosques d'informations, des formations de désobéissance civile (actions non-violentes). Nous sacrifions une partie de nos études et loisirs parce que nous croyons en l'idéal que nous défendons, comme des milliers de groupes comme le nôtre. Ce ne sont pas des gaz lacrymogènes qui nous feront taire, aucune matraque ne viendra à bout de notre conscience sociale¹³.

Sur le même registre, le Collectif Bruxelles 2001 lance l'appel des Marches européennes France « Pour une autre Europe, dans un autre Monde¹⁴ » :

Face à cette Europe néolibérale, une autre Europe se dessine. Celle de la solidarité et des luttes, luttes pour le droit de celles et ceux qui en sont privés (sans domicile, sans travail, sans revenu, sans papier), luttes des salariés, notamment contre la précarité et les licenciements, luttes contre la spéculation financière et les paradis fiscaux, luttes des femmes contre les violences et la pauvreté, luttes citoyennes, luttes pour la régularisation des sans-papiers, luttes pour l'annulation de la dette des pays pauvres, luttes pour le droit des peuples à se nourrir et à vivre dans un environnement qu'ils contrôlent¹⁵...

Plusieurs manifestations du FSM de février 2002 se sont d'ailleurs centrées sur la solidarité ville/campagne des luttes actuelles. La déclaration finale des mouvements sociaux rappelle que le « mouvement global pour la justice sociale et la solidarité » doit relever d'énormes défis :

Nous soutenons les luttes des syndicats et des salariés, tant du secteur traditionnel que du secteur informel [...]. Nous soutenons les luttes des syndicats et des travailleurs contre la précarisation, la stratégie de sous-traitance et de

13. Parmi les alternatives citées: le commerce équitable, l'écoforesterie, les aliments biologiques, le recyclage, le transport en commun, la bicyclette, acheter des produits locaux, des énergies renouvelables, faire des boycotts et surtout s'informer, garder le sens critique, dans « Les derniers Humains », le 9 mai 2001, texte publié par Indymédia.

14. Sont signataires la Confédération Paysanne, Correcteurs-CGT, Union syndicale G10 solidaires, AARG, Attac, Collectif national pour le droit des femmes, Marches européennes, Marche mondiale des femmes, Souriez vous êtes filmé(e)s, Ya Basta et solidaires, Alternative libertaire, les Alternatifs, JCR, LCR, PCOF, PRC-France.

15. Appel-France, Collectif Bruxelles 2001, *Euromarches News*, 20, décembre 2001.

licenciement [...]. Nous soutenons également les mouvements paysans, les mouvements populaires en lutte pour la préservation de leurs terres, de leurs forêts, de leur eau¹⁶...

L'heure est au ralliement aussi pour la *Coordination des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions* qui relance l'idée d'un processus de « convergence des mouvements sociaux européens »¹⁷.

Le 14 décembre démarre la *Marche internationale des résistances sociales*, reliant le sommet de Bruxelles au sommet suivant de Séville en juin 2002, avec un passage lors du forum préparatoire de Barcelone (mars 2002). Il est prévu qu'à chaque étape vont être organisées des « assemblées populaires » animées par les marcheurs, chaque participant étant invité à enrichir la charte revendicative des mouvements sociaux, remise aux chefs d'État, à Séville¹⁸».

Local/ national/international, l'emboîtement des luttes

La solidarité renvoie à la fusion internationale de luttes locales et à la production d'un récit collectif large, englobant les valeurs « d'un monde, où tiennent d'autres mondes » suivant la formule zapatiste. La solidarité est au croisement des manifestations qui vont de Seattle, à Nice, Gênes, Porto Alegre :

Nous croyons que l'expression civilisation de la solidarité est un bon résumé de ce projet alternatif [...]. Une civilisation de solidarité ne peut être qu'une civilisation de solidarité avec la nature, car l'espèce humaine ne pourra survivre si l'équilibre écologique de la planète est rompu¹⁹.

En marge du rassemblement de Millau, un appel à témoignage est lancé conjointement par la Confédération paysanne, le DAL (Droit au logement) et Longo Maï pour animer la réflexion et les actions en faveur de l'accès pour tous à la terre et au logement en milieu rural. Sous le titre « Une terre, un toit ! Lutte planétaire » et en résonance avec le forum tenu

16. « Déclaration finale des mouvements sociaux », Porto Alegre 2002, site du Forum Social Mondial.

17. Cette coordination des réseaux se veut souple, non hiérarchique, démocratique et décentralisée, « Pour l'Unité dans l'action des mouvements sociaux en Europe, déclaration des Marches européennes du 25 octobre 2001, qui reprend celle de Bruxelles, du 22 avril 2001.

18. *Journal des Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions*, 20, décembre 2001.

19. Frei Betto, Michael Löwy, « Les Valeurs d'une nouvelle civilisation », *op. cit.*

à Millau, le rassemblement réunit 300 participants sous chapiteau durant la journée. Plusieurs thèmes sont proposés : friches rurales/urbaines, états des lieux, formes de résistance à l'exclusion rurale et urbaine, formes de réappropriation des moyens d'existence. Autour de l'idée centrale d'appropriation/réappropriation des moyens d'existence, le forum permet la mise en réseau d'associations, syndicats et collectifs locaux, nationaux et internationaux.

À travers l'analyse du contre-sommet de Nice (décembre 2000), il est également possible de saisir, au point de jonction de revendications juridiques, l'emboîtement des échelles territoriales :

– Au niveau local, le collectif de Nice regroupe les signataires de l'Appel « Une autre Europe est possible ».

– À l'échelle nationale, le Réseau des marches européennes préconise l'élaboration d'une « Charte revendicative européenne des droits sociaux fondamentaux » et la mise en place d'un revenu garanti en Europe.

– À l'échelle internationale, se fédère la lutte pour l'inscription de nouveaux droits au registre des droits fondamentaux, la défense du droit au logement, portée par le réseau européen des DAL, des mouvements de sans-terre, des squats européens et de HIC (Habitat International Coalition)²⁰. La revendication « Un toit c'est un droit » qui s'affirme au regard du simple droit à l'aide au logement prévu par la Charte sociale européenne, s'est concrétisée par la signature d'une pétition pour l'inscription du droit au logement dans la Charte, le 7 décembre 2000.

Les mémoires interagies

Les actions se démultiplient tant vers le passé pour la reconnaissance des droits ancestraux usurpés qu'en direction du futur avec de nouveaux droits à conquérir pour les générations à venir.

La mémoire, c'est d'abord celle des ancêtres et des droits des générations passées. Le 24 février 2001, les zapatistes de Mexico ont engagé une marche de la dignité, profitant de l'ouverture faite par le président Vincente Fox, lors de son investiture. Suivant le même itinéraire que celui parcouru par Emiliano Zapata, ils entrent solennellement à Mexico le 11 mars et sont accueillis par 200 000 personnes. Dans son allocution, le sous-commandant Marcos rend hommage à la culture indienne :

20. Coordination internationale, représentée dans tous les pays de l'Union européenne et reconnue par l'ONU, composée de 400 ONG, associations de locataires, coopératives de logement, centres sociaux et instituts de recherche.

Nous sommes celui qui est de maïs, qui habite la montagne, qui marche sur la terre, qui est pluie, qui est sable, qui est rivière, qui est désert, qui est mer [...]. Nous sommes celui qui respecte l'histoire, qui respecte et fait croire la parole ancienne²¹.

La mobilisation autour du mouvement zapatiste ou de la caravane des paysans indiens du Karnataka qui a participé aux marches européennes contre le chômage, procède d'une démarche commune de solidarité internationale dans le temps. On songe alors qu'en Marcos et dans l'adhésion populaire mondiale à sa cause, sommeille Emiliano Zapata, leader métis des indiens du sud mexicain incarnant la défense des villages indiens à l'expansion des haciendas. Et l'on pressent que Che Guevara (omniprésent sous la forme de produits dérivés : tee-shirt, posters, bijoux, pin's, banderoles, chants...), reste un emblématique guérillero du foco révolutionnaire qui atteste d'un mythe renouvelé, parce que l'histoire du combat « du faible au fort » propose un réservoir de sens aux actuelles actions collectives.

La souveraineté, socle du contrat politique

Prenons conscience, organisons-nous, jusque dans les coins les plus reculés. Et marchons toujours avec le peuple, peuple que nous sommes²².

La déclaration finale des mouvements sociaux durant le FSM 2 remet les peuples au centre d'une démocratie participative :

Nous luttons pour le droit des peuples à connaître et critiquer les décisions de leur propre gouvernement, particulièrement en ce qui concerne leur politique au sein des institutions internationales. Les gouvernements sont comptables devant leurs peuples.

Souveraineté populaire

La souveraineté des peuples se comprend comme le contrôle des populations sur leur destin historique. Ainsi que le souligne le philosophe José Echevarria, dans le cas de la nation l'accent est mis sur l'origine commune alors que pour le peuple, il est mis sur la volonté d'un futur com-

21. « La marche de la dignité », Gilles Gesson, article de *Campagnes Solidaires*, 151, avril 2001.

22. « Le cri des Amériques », documents sur le FSM 2002, Porto Alegre, 4 février 2002.

mun²³. Les pactes relatifs aux droits de l'homme adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU en 1966 énoncent que : « Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel ».

Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes s'est constamment réaffirmé dans les textes importants de l'ONU et par certains États « non-alignés » : l'Organisation de l'Unité africaine a adopté en 1981 une *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*.

Quarante pays, rassemblés dans le Forum préparatoire de Rio +10, qui s'est tenu à Porto Alegre, en amont du FSM, ont signé une déclaration commune à ce propos :

Nous défendons la souveraineté des peuples et des nations sur leur patrimoine génétique et la mise en œuvre de stratégies durables qui rendent possibles les conditions de vie des populations et la préservation de la biodiversité²⁴.

Le FSM s'offre comme un nouvel espace public pour impulser une réflexion globale et favoriser la mise en réseau des alternatives qui donnent la priorité aux développements écologique et humain.

L'appel à mobilisation du comité Gaucho²⁵ d'organisation du FSM souligne ainsi

[...] que des milliers de syndicats, associations et autres mouvements populaires [...] ont pris conscience qu'ensemble ils constituaient un archipel planétaire des résistances à la mondialisation néolibérale et qu'ils ont vocation à devenir un contre-pouvoir citoyen international.

Le processus d'internationalisation du FSM s'est enrichi depuis 2001 de forums décentralisés par continents et régions, embrayant sur un « nouveau pouvoir mondial d'une société civile organisée²⁶ ». Le Forum,

23. Pour l'historique, voir E. Jouve, 1992, *Le droit des peuples*, Paris, PUF, 2^e éd.

24. « Un monde durable est possible, c'est la seule planète que nous ayons », Porto Alegre, 31 janvier 2002.

25. Un comité Gaucho s'est mis en place dès novembre 2000 au Brésil sur la base d'alliances régionales coordonnant les organisations non-gouvernementales, les associations laïques et religieuses, les mouvements sociaux, les syndicats et des représentants politiques. Il est constitué par l'association brésilienne des organisations non-gouvernementales (ABONG), la commission brésilienne de justice et de paix (CBJP), l'association brésilienne d'entreprises citoyennes (CIVES), la Centrale unique des travailleurs (CUT), l'Institut brésilien d'Analyses Sociales et Économiques (IBASE), du Centre de justice globale, du Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST) et de l'Association pour la Taxation des Transactions financières (ATTAC).

26. Luiz Inacio Lula Da Silva, *Zero Hora*, 3 février 2002.

constitué en réseau, se présente comme « instrument virtuel d'articulation des mouvements sociaux » et espace commun de « production et dissémination » des alternatives :

Le Forum social mondial est une convergence de ce flux universel d'individus, mouvements et communautés qui construisent des alternatives affirmant des valeurs et des actes pour une culture fondée sur la diversité, la solidarité et l'autogestion [...]. Le Forum représente un cadre historique qui reprend l'offensive des luttes de transformation sociale au profit des majorités exclues²⁷.

Souveraineté alimentaire

Le terme de *souveraineté alimentaire* comprend le droit pour les peuples de définir leurs propres politiques de production, transformation, commercialisation, distribution et consommation d'aliments, leur garantissant la possibilité de se nourrir dans le respect de leur culture, et assurant la durabilité des espaces ruraux.

Les revendications concernant le droit à la souveraineté alimentaire se fondent sur l'autonomie vivrière et le droit de se nourrir. Expliquant que la faim dans le monde n'est pas la résultante d'une absence d'aliments mais d'une « absence de droits », les participants réunis à La Havane lors du Forum mondial sur la Souveraineté alimentaire²⁸ du 3 au 7 septembre 2001 adoptent une position commune sur le droit des peuples à l'alimentation. Ce droit fondamental se décline en un ensemble de points : la souveraineté alimentaire est la seule voie pour éradiquer la faim et la malnutrition ; elle favorise la souveraineté économique, politique et culturelle des peuples ; elle nécessite une agriculture avec les paysans, les communautés indigènes et de pêcheurs qui place l'être humain au centre de ses préoccupations. L'accès à l'alimentation est un droit, pas une compensation assistancielle des gouvernements, ni une charité de groupes publics ou privés, nationaux ou internationaux.

Le jour du 16 octobre est proclamé Journée mondiale pour la Souveraineté alimentaire.

Les rencontres de Teruel²⁹ des 19-22 septembre 2001 « Une autre alimentation est possible », ont abouti à la mise en place d'un Réseau européen sur l'Alimentation.

27. « Rede social mundial », site www.redesocialmundial.org, mars 2002.

28. 400 délégué(e)s d'organisations paysannes, indigènes, pêcheurs, ONG, organismes sociaux, universités et chercheurs de 60 pays.

29. Signataires CERAI-Espagne, EAFL-Royaume Uni, FNCIVAM-France, Fondation pour le progrès de l'Homme, réseau APM- France, In Nature-Hollande.

La position de la Via Campesina sur les traités de libre commerce s'affiche lors de la préparation du sommet du Qatar (novembre 2001) dans un texte qui énonce en préambule :

Pour garantir la sécurité alimentaire des peuples, il est nécessaire d'accéder au droit à la terre et au droit à la souveraineté alimentaire des peuples, toutes discussions qui ignorent ces postulats échoueront à éradiquer la pauvreté et la faim dans les aires rurales et urbaines.

Les participants réclament la garantie du droit humain fondamental de se nourrir et la souveraineté alimentaire comme cadre du « développement soutenable ».

En dehors de conférences et de déclarations internationales, peu d'engagements concrétisent la prise en compte des dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Le texte de synthèse des positions du collectif français JO'BURG 2002, en vue de la préparation du sommet de Johannesburg (septembre 2002), demande la mise en œuvre « d'un contrat social planétaire posant les bases d'un nouvel équilibre entre les limites de nos écosystèmes, la croissance économique et les besoins des populations les plus vulnérables ».

Une troisième génération des droits de l'homme

Dans sa résolution 637 de 1952, l'ONU considère que le droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes est une condition préalable à « la jouissance de tous les droits fondamentaux de l'homme ». Au tournant du 21^e siècle, il est acquis qu'aucun développement ne sera durable sans État de droit³⁰.

L'idée d'une primauté de la légitimité de l'action contre l'application de droits et de lois iniques se trouve être au fondement des luttes actuelles. À la rigidité du droit positif se substituent les droits naturels et les droits constitutionnels de résistance à l'oppression.

Si la question du droit demeure centrale, c'est parce que la légitimité du pacte politique qu'il instaure a pour corollaire la relativité des formes d'« intégration », d'« insertion » et/ou d'« inclusion » qu'il institue. Le Conseil des ministres européens qui qualifie les pauvres en 1975 comme « des individus ou des familles dont les ressources sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre

30. Thèse développée par l'économiste G. Winter, 2002, *L'Impatience des pauvres*, Paris, PUF.

dans lequel ils vivent», définit les «exclus» en 1994 comme «des groupes entiers de personnes [qui] se trouvent partiellement ou totalement en dehors du champ d'application effectif des droits de l'homme³¹».

Ces avancées confortent l'hypothèse de l'émergence de nouveaux droits collectifs sur l'axe nature/culture. La souveraineté se revendique de multiples façons durant les rassemblements : à travers les thèmes récurrents des cultures (conservation et transmission des langues, des cultures indigènes et rurales que le développement urbain lamine), des modes de subsistance (contrôle sur les matières premières, souveraineté alimentaire et du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes) mais aussi souveraineté territoriale, en référence aux minorités indigènes luttant partout dans le monde pour le respect des droits immémoriaux sur leurs terres ancestrales. Sur fond de convergence des luttes contre l'appauvrissement Nord-Sud pour l'annulation de la dette, les signataires de la déclaration de Prague ont réclamé «la reconnaissance et le respect des droits ancestraux des peuples autochtones sur leur terre pour leur garantir une existence en tant que peuples et en tant que cultures» en soulignant que l'économie rurale durable doit être le socle des réformes agraires : «Il est légitime pour les gouvernements de protéger leurs populations des effets de la dérégulation et de la libéralisation du commerce, en particulier en matière de sécurité alimentaire et de production domestique³²».

Faisant référence à la réactivation des valeurs liberté, égalité et fraternité de la Révolution française et leur prolongement dans tous les mouvements d'émancipation sociale de l'histoire moderne, Frei Betto et Michael Löwy rappellent une autre valeur émergente, qui est à la fois la plus ancienne, et la plus récente, celle du respect de l'environnement :

On retrouve cette valeur dans le mode de vie des tribus indigènes des Amériques et des communautés précapitalistes de nombreux continents, mais aussi au centre du mouvement écologiste moderne. La mondialisation capitaliste est responsable d'une destruction et d'un empoisonnement accélérés – de façon exponentielle – de l'environnement³³.

À terme, se profile une troisième génération de droits de l'homme, qui se superpose aux droits individuels de la Constitution de 1789 et aux

31. Voir P. Strobel, «De la pauvreté à l'exclusion : société salariale ou société des droits de l'homme?», *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 148, juin 1996, p. 203.

32. «FMI, Banque Mondiale. Pire que la guerre, le développement», Prague 2000, *op. cit.*, p. 3.

33. Les valeurs d'une autre civilisation, *op. cit.*

droits collectifs, économiques et sociaux de la Constitution de 1946. Le terme *génération de droits* est ambigu car il semble suggérer que ces anciens droits, supraconstitutionnels, sont définitivement acquis, alors que les luttes actuelles se greffent en permanence sur leur garantie d'application (droit au logement, droit à la subsistance, droits collectifs économiques et sociaux). Les luttes viennent, aussi, relativiser certains droits individuels « sacrés », ainsi le droit absolu de propriété – foncière, intellectuelle, économique, immobilière – qui organise à travers l'*abusus* la confiscation progressive des moyens d'existence³⁴. Nous voyons surgir l'axe nature/culture au fondement d'un nouveau socle de droits de l'homme, « particulièrement nécessaires à notre temps ». Ces droits du vivant, « imprescriptibles et inaliénables » sont à la jonction des concepts de patrimoine de l'Humanité (droits collectifs d'existence) et d'Humanité (comme condition d'être humain) : droits et devoirs des peuples à l'égard de la Terre.

34. Le droit de propriété se dissocie dans ses fondements : l'*usus* et le *fructus* conditionnant l'*abusus* qui, en tant que droit de céder, aliéner, transmettre et vendre, ne peut se prévaloir d'un mauvais usage ou d'une absence de l'usage individuel au détriment des usages collectifs.